



PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
D'INITIATIV'RETRAITE ALSACE

Du 19 mars 2026

à la Maison de l'Agriculture SCHILTIGHEIM (67)

A 10H00 M. Raymond CLEMENT, président, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire d'INITIATIV'RETRAITE ALSACE (IR ALSACE) qui va statuer sur l'exercice 2025.

Il salue les membres présents et les remercie de leur attachement à l'association.

Il salue particulièrement M. PONTISSO Président de la FRANE.

Il salue également Mme LEROY, Mme RIVOIRE et Mr RIZZO de MUTUALIA,

Mr MILLARD IR des Ardennes

Mr Thomas Joël, IR 52

Mme SCHMITT, représentant Vacances BLEUES

M. PEIFFER, Ancien Président IR 54/88

Il excuse différentes personnes invitées qui n'ont pas pu venir à l'AG,

Il remercie les dirigeants de la Chambre d'Agriculture pour la mise à disposition des locaux.

Il propose comme scrutateurs : Mr STENTZ Gérard et Mr GOETTELMAN, et comme secrétaires Ernest Freyburger et Marianne HOBEL.

Mise aux voix et accepté par les présents à l'AG.

Il constate que le quorum est atteint : 183 présents ou représentés (quorum = 1/5 des adhérents soit 175)

Le Président évoque le décès de 15 adhérents IR ALSACE en 2025 et très récemment le décès de M. Michel BRAULT en date du 7 mars 2026. Mr BRAULT était l'ancien directeur de la Caisse Centrale MSA de Paris et de la MSA en Alsace. Une minute de silence est demandée.

Puis il passe à l'ordre du jour.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 Avril 2025

Le PV a été mis à la disposition des adhérents sur le site IR ALSACE avant notre AG, et peut être lu sur place par ceux qui le souhaitent. A la demande du Président de l'AG, aucune question ni opposition n'est soulevée. Par conséquent, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités

Marianne HOBEL, secrétaire présente le rapport d'activité de l'année 2025, à savoir :

En 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises et le bureau 4 fois.

Les points importants qui sont à retenir :

- En date du 3 Avril la tenue à Ste Croix en Plaine de l'AG ordinaire validant les activités de l'exercice 2024.
- 3 activités essentielles produites :
 - . La poursuite du recueil des autorisations de prélèvement pour encaisser les cotisations annuelles d'IR ALSACE.
 - . La mise en place de NEWS diffusées via MAIL. (Plus rapide et moins coûteux que l'envoi postal)
 - . Un voyage en Italie courant mai 2025 proposé aux adhérents. Une réussite.
- Se rajoute, à la demande de la Fédération Nationale des IR, l'organisation, en Alsace, de leur séminaire annuel. Gestion de 100 participants sur une période de 3 jours. Un programme élaboré par Aimé LICHTENBERGER, avec le soutien des secrétaires.
- Organisation de la sortie annuelle gérée par la commission animation : visite du Strasbourg Insolite, suivi d'un déjeuner au GURTLEHOF à Strasbourg.
- Envoi fin 2025 à tous les adhérents d'un bulletin d'information, en joignant leurs nouvelles cartes de membre valable jusqu'au 31/12/2028.

En outre, différents membres du Conseil d'Administration ont participé aux réunions des Initiatives retraite sœurs de la région Est, ainsi qu'à celles de la FRANE et de la Fédération Nationale à Paris.

Effectifs :

L'année 2025 a vu l'adhésion de 40 nouveaux membres. Le nombre total d'adhérents au 31.12.2025 est de : 885 membres ; après prise en compte des radiations suite à décès ou démission. Prenant en compte les membres de l'Amicale des retraités de GROUPAMA, associés à IR Alsace, le nombre d'adhérents atteint les 1000 personnes.

En l'absence de commentaires et questions, le rapport est adopté à l'unanimité.

Projection de 2 POWERPOINT : Images du Séminaire National des IR organisé au Bollenberg par IR ALSACE ; suivi des images du voyage en Italie en Mai 2025.

Rapport moral

Le Président, évoque dans un premier temps la forte implication de membres qui ont créé de nouvelles activités et ont contribué au bon fonctionnement et à l'évolution positive de notre association.

Après avoir évoqué la situation politique en France et à l'international, il constate l'absence de majorité qui provoque les dysfonctionnements qui touchent chacun d'entre nous de loin ou de près. Pour exemple la PLFSS (loi sur la sécurité sociale) qui en aller-retour entre l'Assemblée Nationale et le Sénat, à finalement, par amendement, enlevé un petit avantage ou a rajouté une taxe pour les retraites agricoles issus de la MSA. Répercutions immédiate et forte sur l'augmentation des cotisations du contrat collectif FRANE de notre Mutuelle Santé.

La Guerre en Europe, a eu des impacts sur les marchés européens et français. Ce qui fait que depuis 1 à 1,5 an, notre « souveraineté alimentaire en France » est mise en cause et reste un enjeu stratégique national. L'avenir est incertain sur le plan international.

2025 a été une année importante pour notre association. Le président évoque les faits marquants :

1. La réussite de l'opération SEPA, soit les prélèvements des cotisations annuelles pour IR ALSACE
2. La mise en place de NEWS avec une diffusion par mails
3. La journée de Convivialité avec « visite du Strasbourg Insolite ». Organisation et succès de l'équipe animation gérée par Dorette TUCHSCHERER.
4. La mise en place de voyages en partenariat avec VACANCES BLEUES ;
5. Organisation en Alsace, à la demande des instances nationale IR, d'un séminaire national. (Gestion de 100 personnes pendant 3 jours).
6. Elaboration de POWERPOINTS grâce aux compétences de René WELMELINGER.
7. Se rajoutent d'autres activités moins voyantes mais combien importantes car l'association a 2 représentants au CDCA (Commission Départementale de la Citoyenneté et de l'Autonomie). Quelques chiffres sont détaillés. Ils évoquent le « Bien Vieillir en Alsace » et un fait indéniable que d'ici 2030/2040 plus de 100.000 personnes auront plus de 65 ans pour 215 EHPAD, soit 18.000 places seulement. La problématique est posée.

MUTUALIA

Une NEW spéciale MUTUALIA a été diffusée début 2026 afin d'expliquer la hausse tarifaire constatée. Lors d'une rencontre avec les collègues de la FRANE et les responsables de MUTUALIA TERRITOIRES SOLIDAIRES, il en ressort une réflexion d'envisager un contrat FRANE 200% et maintenir, pour ceux qui le souhaitent, le contrat 300% qui est un très haut de gamme. A ce jour, sont existants 300 contrats composés de tranches d'âge auprès de MUTUALIA IR Nationale, (tarif plus intéressant jusqu'à 70/72 ans) et 900 contrats ouverts auprès de MUTUALIA FRANE sans tranche d'âge.

SOCIAL

Le président aborde l'augmentation au 1^{er} janvier de 0,9% des retraites de bases. Pour les Retraites Complémentaires aucun accord n'a été trouvé pour 2026. Hausse probable envisagée au 1^{ER} novembre (rappel qu'il n'y a pas eu de revalorisation en 2025). Avec un indice des prix à la consommation de 0,9% en 2025 et la stagnation des retraites complémentaires on pourra estimer une baisse du pouvoir d'achat des retraités.

Néanmoins il rappelle que l'abattement de 10% sur les retraites a été maintenu suite à plusieurs négociations entre le SENAT et l'ASSEMBLEE NATIONALE ;

ASSO SANTE

Le Président évoque qu'un membre du Conseil d'Administration IR ALSACE , Jean-Paul HEITZ, est administrateur et membre du Bureau des Assos Santé Grand Est. A ce titre il est l'intermédiaire entre ASSO SANTE et l'ARS pour le Représentant des Usagers (RU). Un RU est une personne choisie, pour représenter les usagers au sein d'établissements de santé comme les hôpitaux ou les cliniques. Un appel est fait à l'Assemblée pour des volontaires qui souhaitent s'investir à un poste de RU.

POINT DIVERS

-Le Président mentionne le projet de loi sur la fin de vie qui est actuellement en discussion. D'où notre choix d'un intervenant qui, en fin d'AG, abordera le thème de la « personne de confiance » pour identifier ce qu'il faudrait faire pour faire connaître ses directives anticipées.

-Il souligne également tous les avantages à être adhérent à IR ALSACE. Outre la Mutuelle Santé, du Crédit Agricole, de Groupama, la carte Butterfly, les voyages, il ne faut pas oublier les réductions entre 5 à 20% auprès de nos partenaires caves viticoles.

EN CONCLUSION, rappel est fait :

- Des débats interminables et le vote de loi sur la Sécurité Sociale avec un déficit prévisionnel impressionnant de près de 19 milliards.
- La suspension de la réforme des retraites – l'endettement record de la France – le vieillissement de la population.
- Que IR ALSACE poursuit sa progression avec une identité forte, un excellent sentiment d'appartenance, avec des bénévoles, des services et des partenaires. Nous restons et faisons preuve d'humilité. Il reste des challenges à relever... il faudra de bonnes volontés.

Le président remercie les administrateurs qui l'entourent, le tandem qui fonctionne bien entre Ernest Freyburger et Marianne Hobel les secrétaires, René WELMELINGER pour ses montages vidéo et ses analyses pointues, mais également les SAGES : Aimé LICHTENBERGER et Gilles CHANDUMONT. Chacun apporte sa contribution à la bonne marche de l'Association.

Il termine son rapport avec une annonce que ce mandat sera, pour lui, le dernier pour les 3 prochaines années. Une nouvelle présidence, voire une nouvelle équipe devra prendre le relais, d'autant que plusieurs d'entre nous approchent désormais les 80 ans.

Bilan financier

M. François SCHMITT, trésorier, présente les comptes de l'exercice 2025 qui se soldent par un résultat positif au 31/12/2025 de 1107,21€ €. Il rappelle que les cotisations IR ALSACE de 27€ sont principalement composés de l'abonnement au « Chêne Vert », les cotisations à la Fédération Nationale INITIATIV'Retraite, et à la FRANE (Fédération Régionale des AROPA du Nord Est) qui elles-mêmes ont respectivement augmenté chacune de 1€. Le maintien d'une cotisation à 27€ pour IR ALSACE sera sollicité pour l'année à venir.

Le Trésorier explique que les membres du Conseil ont majoritairement abandonnés leurs frais de déplacements engagés dans les travaux nécessaires au bon fonctionnement de l'Association.

Aucune précision n'étant demandée par les adhérents présents, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Rapport des vérificateurs aux comptes-Quitus au Trésorier et au CA

M. André LAUG, vérificateur aux comptes, lit la déclaration qui fait état des contrôles effectués et informe l'Assemblée avoir eu accès à tous les documents nécessaires à la vérification financière. Aucune anomalie n'ayant été constatée, il demande que l'Assemblée donne quitus au trésorier et au Conseil d'Administration, ce qui est accepté à l'unanimité.

Nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes

Sur proposition du Président, les vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2026 resteront les mêmes et seront M. André LAUG et M. André MALDONADO. Aucune autre candidature n'étant signalée, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Fixation des cotisations

Suite à l'augmentation sur l'exercice précédent de la cotisation passée de 25 à 27€, il est proposé de maintenir la cotisation annuelle à même niveau : soit 27€ pour l'adhérent seul, et 44€ pour un couple d'adhérent (1 seul magazine « Le Chêne Vert »)
Ces propositions sont validées à l'unanimité.

Renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 6 des statuts, il est procédé au renouvellement de membres du Conseil d'Administration :

Les sortants sont : Clément RAYMOND
Annette HOBEL
Marianne HOBEL
François SCHMITT
René WELMELINGER

Tous demandent le renouvellement de leur mandat.

En l'absence de manifestation d'autres candidats, le renouvellement est acté par l'Assemblée Générale.

Plus aucune question ni précision ne sont évoquées, le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire en remerciant les participants.

Puis, le président passe la parole aux intervenants :

Mme Dorette TUCHSCHERER, qui relate le déroulement de la dernière sortie « Le Strasbourg insolite » et fait état de la satisfaction de tous les participants.

En 2026, le projet de la journée de convivialité prévoit la visite des « Mines de Potasse d'Alsace » Date retenue pour le 6 octobre 2026.

Se rajoute une sortie Théâtre alsacien dans le Bas-Rhin pour fin 2026 voir début 2027.

Les détails et invitations seront transmis aux adhérents en temps utile.

Mme Murielle SCHMITT, Responsable de l'agence VACANCES BLEUES – Association à But non lucratif – Evoque la qualité des prestations apportées par l'agence de voyage. Ses valeurs et son engagement environnemental, mais également une disponibilité de 7J /7 lors d'une gestion d'un voyage en Groupe comme retenu par IR ALSACE. Elle commente des images de voyages retenus par notre association, l'un prévu en février 2027 (LE CARNAVAL DE NICE et LES CITRONS DE MENTON) et l'Egypte prévu en octobre 2027.

Mme KLEMM, Cadre de santé, Responsable de la cellule de soins palliatifs aux hôpitaux civils de Strasbourg apporte des éclaircissements de : la fin de vie d'une personne et ses possibilités de mettre en place des directives anticipées. Sujet qui très souvent divise une famille. Une personne peut déposer ses directives anticipées sur le site 'Mon espace santé', néanmoins il est fortement conseillé de rédiger un formulaire papier à distribuer à sa famille et de conserver constamment un exemplaire sur soit.

Elle détaille la différence entre une personne référente : qui est tout simplement une personne avisée d'une situation médicale.

Et « une personne de confiance » qui sera le porte voix du patient qui n'est plus en mesure de se faire entendre s'il est pris en charge par un service de soins palliatifs.

Après avoir remercié tous les intervenants, la CHAMBRE d'Agriculture (pour l'apéritif) et la Cave de CLEEBOURG (boissons au repas)

Il invite ensuite tous les participants au repas dans le hall de la Chambre d'Agriculture (12h30).

A Schiltigheim, le 19 mars 2026

Raymond CLEMENT
Président

Marianne HOBEL
Secrétaire